

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DU CONTENTIEUX

3 MARS 1994

DECRET N° 24-55/MFPRA/DGFP/DC.-

portant versement et nomination de
Monsieur OTSOUABI, Ingénieur Principal
des Techniques Industrielles de 1^o
échelon dans les cadres de la catégorie
A, hiérarchie I du Corps des Chercheurs
et Techniciens de Recherche du Person-
nel de la Recherche Scientifique.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

(/ISAS :

- (/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;
- (/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du Statut Général de la Fonction Publique ;
- (/u le décret n° 59/23 du 30 Janvier 1959 fixant les conditions d'intégration dans les cadres des catégories B,C,D,E (actuellement A,B,C,D) des Fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des Fonctionnaires ;
- (/u le décret n° 62/198/FP du 05 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des Fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
- (/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions des carrières et reclassement ;
- (/u le décret n° 82/842 du 16 Septembre 1982 portant Statut Particulier du Personnel de la Recherche Scientifique ;
- (/u le décret n° 85/260 du 05 Mars 1985 déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat ;
- (/u le décret n° 90/426 du 14 Novembre 1990 portant déblocage des effets financiers des avancements et révisions des situations administratives ;
- (/u le décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- (/u le décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- (/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant organisation des intérimaires des Ministres ;
- (/u le décret n° 88/635/MTSSJ/DGFP/DGPCE du 25 Août 1988 portant titularisation et nomination au titre de l'année 1987 des Ingénieurs Principaux stagiaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Industrielles) ;
- (/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des Fonctionnaires ;
- (/u le procès-verbal de la réunion du Conseil Scientifique du 11 Janvier 1991 ;
- (/u la lettre n° 0414/DGRST/DAF du 27 Août 1991 du Directeur Général de la Recherche Scientifique et Technique transmettant les dossiers des intéressés ;

D.G.B

D.G.C.F.

.../.../...

- 2 -

SECRET

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret n°82/842 du 16 septembre 1982 susvisé, Monsieur OTSOUABI, Ingénieur Principal des Techniques Industrielles de 1er échelon, indice 830 des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Industrielles) en service à la Direction Générale de la Recherche Scientifique et Technique de Brazzaville, est versé à concordance de catégorie, d'échelon et d'indice dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I du Corps des Chercheurs et Techniciens de Recherche du Personnel de la Recherche Scientifique et nommé au grade d'Attaché de Recherche de 1er échelon, indice 830, ACC= : 2 mois et 24 jours.

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter du 4 Mai 1987, date effective de prise de service de l'intéressé à la Recherche Scientifique, et de la Solde à compter de la date de sa signature sera enregistré, publié au JORC et communiqué partout où besoin sera.-

Brazzaville, le 3 Mars 1994

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique
et des Reformes Administratives,


Jean Prosper K O K O .-


Général Jacques Joachim
YHOLBY-OPANGO.-

AMPLIATIONS:

JORC.....1
DGFP/DC.....3
DGFP/BST.....2
DGB.....2
DGCF.....2
DGRST.....3
SGG/BC.....2
INTERESSE.....3
DOSSIER.....3

